La plainte psychotique et sa modulation[1]

Dominique Scarfone

On l'appelait Rosa-la-folle. Elle venait du village voisin pour carder la laine. Dans les habits d'un veuvage sans fin, elle travaillait assise devant le haut mur de l'école communale, et dans mon souvenir elle ne prend pas la peine de se déplacer lorsque le soleil finit par dépasser le toit et lui chauffer les longues jupes noires. Un tas de laine jaune et lourde à sa gauche devient, à sa droite, un nuage de flocons aériens. Entre ces deux monceaux, les terribles brosses d'acier de la cardeuse qui, comme deux mâchoires avides, triturent la laine et la rendent docile, légère, presque immatérielle. L'une des brosses est posée sur un chevalet de bois sombre, un peu de laine à carder entre ses dents tournées vers le haut, tandis que Rosa abat l'autre sur la première par coups répétés. Ses gestes sont comme des attaques d'une violence à peine maîtrisée. Nous, les enfants qui assistons à ce spectacle, éprouvons quelque frayeur à imaginer ce que deviendrait notre main, par exemple, à se trouver comme la laine entre les brosses de Rosa. Mais ce qui nous effraie et nous attire le plus, ce sont les pauses. Nous assistons alors ébahis à une cérémonie étrange : en fixant le mur devant elle, Rosa se donne des coups de poing à la poitrine et se met à proférer des phrases auxquelles nous ne comprenons rien : cela ressemble à des invectives, ses paroles semblent distiller une épaisse amertume ; cela donne un chant mauvais, comme une plainte qui n'aurait pas réussi à devenir complainte. La scène ne dure que quelques minutes, qui me semblent trop courtes ou trop longues, selon que la curiosité l'emporte ou non sur la peur. Il m'en reste cette image d'une femme qui dit et fait, en alternance, la même chose mystérieuse. Broyant la laine entre les terribles mâchoires d'acier, elle ne s'arrête que pour remâcher sa plainte, adressée à un interlocuteur qu'elle seule semble voir sur le mur d'en face.

Cette femme d'avant Pénélope, qui ne tisse ni ne tricote, mais travaille durement une laine rêche, me semble illustrer ce qu'il en serait d'une plainte tout aussi âpre. Là où Pénélope tisse et détisse, il y a une élaboration ; quelque chose se dessine où l'on pourrait reconnaître un désir, aussitôt défait, bientôt repris. Rosa n'élabore rien de tel. Elle frappe, broie, triture ; quelque chose change d'état mais ne prend pas forme pour autant ; avant comme après son travail, nous restons avec la matière première. La plainte serait ici une simple transformation d'état du coup porté (*plaga*, origine de *plainte*). Se plaindre, ce ne serait, dans ce cas, que montrer ses plaies, après un mouvement en retour par lequel le coup porté devient parole dite ;

---

[1] Ce texte a été publié en 1993, dans la *Nouvelle revue de psychanalyse,* n° 43, « La Plainte », p. 83-92.

processus que la pensée magique inversera à nouveau, comme dans les contes de Grimm où la parole commande à la table de se dresser ou au bâton de frapper. Les mots de Rosa ont quelque chose de la formule magique, d'une incantation mêlée à une obscure douleur, dans un va-et-vient entre coups et paroles qui ne trouve pas d'issue véritable.

*

Un autre personnage date de la même époque, qui lui aussi me causait inquiétude et curiosité. Il s'appelle Joseph et arpente tous les jours la petite « Piazza del popolo ». Toujours vêtu impeccablement, en habit et cravate, il passe et repasse, indifférent à tout, examinant intensément ses mains et marmonnant quelques phrases qu'avec d'autres enfants je me suis arrangé pour entendre. Il dit des tas de choses, mais une phrase revient régulièrement, à lui-même adressée : « Joseph, tu es tsigane et plus-que-tsigane ! » — *Zingaru e cata-zingaru* —, dit-il dans le dialecte local, recourant, hors de l'usage commun, au préfixe grec *cata-,* sans doute un reste de ses études classiques que la folie l'a obligé d'abandonner.

Enfant, je ris comme les autres de ce spectacle, sans trop savoir pourquoi, tout en trouvant à la phrase de Joseph un tour poétique. Je l'entends aujourd'hui comme une plainte retenue, repliée sur elle-même, plus articulée et par là moins angoissante que la litanie de Rosa, mais tout aussi tragique. Que Joseph se dise « *zingaru* » n'est pas sans me faire penser à la plainte de tout gitan, de tout exilé ; comme une plainte universelle, transportée par les caravanes de romanichels qui disent dans leurs chants « l'inconvénient d'être né »[2]. Mais j'apprends beaucoup plus tard que Joseph était devenu fou suite à une déception amoureuse. Je m'informe du nom de l'aimée... On me dit qu'elle s'appelait Cecilia. Déçu, je demande à tout hasard le prénom de la mère : Caterina, qui dans le dialecte local se dit Cat*a*rina, généralement réduit à *Cata* dans l'usage quotidien. Sans perdre ses accents universels, la plainte de Joseph m'est alors néanmoins apparue plus « privée », plus historiquement déterminée.

*

Travailler à la suite de Freud, c'est travailler en constante dérivation par rapport à l'arc réflexe. C'est dans l'insertion de médiateurs de plus en plus nombreux, entre les bornes d'un couplage direct action-réaction, que l'on

---

[2] À qui d'autre qu'à une mère une telle plainte, formulée par Œdipe, peut-elle être adressée? Cela est rendu très explicitement dans *Astérix en Hispanie*, (par Goscinny et Uderzo, Éditions Dargaud) où un chanteur andalou anachronique s'exclame : « Quel malheur que d'être né ! Aie ! Ma mère, pourquoi m'as-tu fait ça ? ».

reconnaît le modèle de l'élaboration psychique. Cette ouverture de l'espace en de nombreux feuillets ou chambres, cette spiralisation du mouvement et du temps psychique, c'est l'effet d'une écoute où l'on ne répond pas automatiquement, y compris lorsque l'appel prend la forme d'une plainte, à quoi une attention médicale ou juridique serait censée donner quelque suite dans l'immédiat. L'analyse cherche toujours à médiatiser, à ouvrir et ré-ouvrir constamment, à décoller les feuillets collabés, à défaire les concrétions et les masses opaques, dans l'espoir que les divers éléments, qui seraient comme les arêtes et les sommets d'une matière cristalline, se mettent à faire écho les uns aux autres, à jouer littéralement entre eux. La musique résultant de cette résonance fait plaisir à entendre au bout d'un certain temps de travail sur une substance mate et compacte. Onde porteuse d'affect dont les vibrations assouplissent encore plus l'architecture mentale. Question de lourdeur et de légèreté. Mais cette musique, ce n'est pas nécessairement la mélodie du bonheur ; de la souffrance névrotique, nous sommes passés, selon le mot de Freud, au malheur ordinaire. La plainte a — seulement ? — changé de ton.

Encore que je ne croie pas que le malheur ordinaire soit l'idéal de nos patients. Il y a des styles différents dans les fins d'analyse. Là où certains terminent de manière, dirais-je, épicurienne, en rentrant chez eux et profitant bien discrètement d'un accès retrouvé au plaisir, plusieurs ne gardent-ils pas — soit du fait des limites de l'analyse, soit par la mystérieuse « viscosité de la libido » dont parlait Freud — une plaie ou deux ouvertes, saignantes, à partir desquelles ils continuent à moduler une plainte rien moins qu'ordinaire ? Dans les deux cas, l'important, je crois, c'est de pouvoir moduler ; la plainte restera une propriété précieuse du plaignant, dont il ne se départira point, s'identifiant plutôt à elle, par elle, ou mieux, s'identifiant à sa modulation et à ses effets créateurs. Ce n'est pas une simple réappropriation de la plainte d'origine ; celle-ci est transformée du fait même de sa modulation, de sa partition en modules qui entreront dans divers rapports entre eux et avec l'inconnu que la vie réserve.

Fort bien ! Mais ce travail d'ouverture, de décollement, de lyse, voilà qui n'apparaît pas aussi praticable sur ce type particulier de plainte que j'annonçais au début de mon texte ; je veux parler de la « plainte psychotique », que je mets entre guillemets parce que justement elle ne se présente pas toujours comme une plainte ; ou quand elle le fait — la plainte de persécution, par exemple —, c'est une plainte tellement massive, et tenue à une telle distance de soi, qu'il y a de quoi en décourager l'écoute.

Je trouve utile de recourir, pour distinguer entre plainte « névrotique » et plainte « psychotique », aux termes définis par J.-F. Lyotard, dans *Le*

Différend[3] ; les termes que je lui emprunte, espérant ne pas trop défigurer les concepts philosophiques de l'auteur, sont ceux de *litige* et de *différend*. La différence essentielle entre les deux, c'est que «[le] différend se signale par [l'] impossibilité de prouver. »[4] Lyotard précise : « Le plaignant porte sa plainte devant le tribunal, le prévenu argumente de façon à montrer l'inanité de l'accusation. Il y a litige. J'aimerais appeler *différend* le cas où le plaignant est dépouillé des moyens d'argumenter et devient de ce fait une victime. Si le destinateur, le destinataire et le sens du témoignage sont neutralisés, tout est comme s'il n'y avait pas de dommage.[5] » Plus loin, Lyotard ajoute : « Le différend est l'état instable et l'instant du langage où quelque chose qui doit pouvoir être mis en phrases ne peut pas l'être encore.[6] »

La plainte névrotique se situerait dans le domaine du *litige*, mais d'un litige dont le plaidoyer se fera au plan fantasmatique avant tout ; quant au *différend* qui se cache sous la problématique névrotique, tout l'art de la névrose a consisté à l'absorber dans ce qui était — dans un sens, effectivement — matière à litige ; dans le fantasme en effet, tout arrive à cause du désir de quelqu'un. Les premières hystériques traitées par Freud ne l'ont-elles pas induit à plaider formellement leur cause hors de son cabinet, devant la Société médicale de Vienne ? On sait la révision qui a suivi cette méprise et les malentendus qui en ont résulté quant à la théorie du traumatisme. L'analyse du litige dans les névroses mènera tôt ou tard vers ce qu'il recouvre de différend, pour lequel il ne saurait y avoir de tribunal compétent ; ce différend nécessite, plutôt qu'une sentence, un travail de deuil : accepter que quelque chose subsiste, après toutes les phrases de l'analyse, qui ne pourra être mis en phrases ; malheur ordinaire à partir duquel, l'analyse terminée, nous sommes bien obligés d'enchaîner, de continuer à phraser, sans jamais atteindre le fin mot.

La plainte psychotique, au contraire, aurait la particularité de se présenter d'emblée, en tant que discours délirant, sous les apparences du différend, ce pseudo-différend déniant l'accès à ce qu'il y aurait de litige; litige qui est pourtant bien là et qu'il s'agit de déterrer avant de pouvoir atteindre, tout comme dans l'analyse de névrosés, à la dimension de cet autre différend que je dirais *universel*. L'art du paradoxe dans la psychose tiendrait, entre autres, en ceci que le « noyau de vérité historique » (Freud), objet de litige, est bien dissimulé, enfoui sous les productions délirantes et/ou hallucinatoires. Comme si l'opération défensive dans la psychose était de nous brancher

---

[3] J.-F. Lyotard, *Le Différend,* Paris, Minuit, Collection « Critique », 1983.
[4] *o.c.* p. 25.
[5] *o.c.* p. 24.
[6] *o.c.* p.29.

d'emblée sur le différend, dans une sorte de court-circuit de la plainte, qui éviterait surtout de référer à l'histoire individuelle. Les aspects à première vue stéréotypés des délires (extra-terrestres, CIA, écoute téléphonique etc.) témoigneraient de ce court-circuit et de cet évitement. N'est-ce pas là par ailleurs ce à quoi tient le *désaveu* décrit par Ferenczi et auquel le futur psychotique a été plus que quiconque exposé : désaveu du bien-fondé de la plainte, désaveu de tout dommage causé au sujet[7] ? Ce désaveu et l'identification anxieuse à l'agresseur qui l'accompagne font en sorte que destinateur, destinataire et sens du témoignage, pour reprendre les mots de Lyotard, sont bel et bien neutralisés, et nul mieux que le psychotique a appris à ainsi neutraliser le drame de sa vie, à littéralement le *dépersonnaliser*.

Pourtant, une autre plainte est là en puissance, qui tiendrait du litige et où l'histoire individuelle doit être prise en compte. Ce qui ne simplifie en rien le travail d'analyse, puisque l'analyste est alors fortement entraîné vers un rôle d'historien, voire de juge, pour ce qui concerne les traumatismes psychiques subis par le patient. Le bien-fondé de cette autre plainte, que les productions psychotiques tendent à masquer, voilà qui demande à être attesté par l'analyste ; c'est tout le problème de la réalité du traumatisme, réalité désavouée ; or l'on sait les difficultés affrontées par Ferenczi lorsqu'il a voulu, par ses modifications de la technique, lever le désaveu et suppléer aux carences dont avaient fait l'objet ses patients[8].

Je considère que dans la psychose, l'enjeu primordial est l'autonomie de pensée, la capacité de penser du patient, et que le thérapeute en vient à devoir faire droit à cette capacité dans le cadre même de la séance. Mais ce soutien, cette « ingérence », aussi bénéfique soit-elle, comporte tout de même le risque d'aplatir le travail de pensée, de l'orienter vers une réalité brute, où le fantasme — déjà inopérant en tant que tel dans la psychose — ne jouerait aucun rôle. Ce travail qui va dans le sens de « l'instruction » d'un litige, en lieu et place du pseudo-différend avancé par le discours délirant, comporte en plus, pour le patient, la menace d'une désillusion qui posera d'autres problèmes. Dans la mesure où on n'aura pu faire place au fantasme, le patient reculera à l'idée que sous le litige se profile un vrai différend, celui auquel nous référions plus haut en tant que « malheur ordinaire ». Autrement dit, il aura une forte réticence à abandonner l'intensité vécue dans la psychose pour la banalité de ce malheur ordinaire qui ne sera pour lui, faute d'un travail de deuil, qu'une chambre vide et froide.

---

[7] S. Ferenczi, « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant », *Psychanalyse, IV,* Paris, Payot 1982.

[8] —, « Analyse d'enfant avec les adultes », *Psychanalyse, IV,* Paris, Payot 1982.

Dans ce genre de situations, le contre-transfert est convoqué puissamment. Dans le travail avec la psychose moins qu'ailleurs suis-je capable de me consoler en pensant que la guérison viendra de surcroît, malgré tout ce que le mot « guérison » a de relatif ; mais ne suis-je pas alors trop complaisant envers mon patient ou mû par un trop grand désir de guérir ? Suis-je encore analyste quand j'interviens pour déclarer plausible une autre version de son histoire à laquelle je finis par croire autant que lui ? Je me retrouve souvent en train de douter de la qualité analytique de mon travail, de mon utilité, de mon efficacité thérapeutique et finalement de la validité de mes conceptions. Tous ces effets sur moi me semblent résulter d'un champ de forces qui tend à nous maintenir, mon patient et moi, dans l'ordre du différend : « Non, il n'y a pas de lieu pour entendre cette plainte.» Vouloir la transformer, la rendre recevable, ce serait faire violence à une organisation de la pensée qui a trouvé son *modus operandi* et dont on ne saurait sortir qu'au prix d'une nouvelle aliénation de son porteur.

Pourtant, c'est dans une sorte de jeu de balancier entre des moments où il m'a fallu prendre littéralement sous ma protection la pensée d'un de mes patients (lui demander, par exemple, de cesser de s'asséner des coups de poings à la tête) et d'autres moments où je ne suis là que pour accueillir une pensée non-délirante qui ose se manifester, c'est dans cette alternance que j'assiste peu à peu à un changement dans la formulation de la plainte, changement qui affecte aussi le plaignant. Je dis « peu à peu » mais il me faut souligner les tournants, les sauts qualitatifs qui surviennent au bout d'une progression dont la lenteur, les répétitions, l'apparente immuabilité et la grande acuité de la souffrance sont souvent désespérantes. Ces « à-coups », je dois préciser qu'ils surviennent toujours quand moi-même j'ai été mû différemment, positionné autrement face à mon patient ; c'est-à-dire quand, oubliant mon rôle, ma fonction, ma théorie et mon savoir, je me retrouve avec mon patient dans une zone de « parler vrai » où ce qui se dit, lorsque je tente de le rapporter ou seulement de le consigner par écrit, devient évanescent, insaisissable ou semble presque risible. Cette zone, je n'y parviens évidemment pas comme je veux ou quand je veux. Il y a cette progression lente et invisible dont je parlais à l'instant, et qui ne se fait que par le concours des deux protagonistes : patient et analyste. Ce travail des deux, ou plutôt, *sur* les deux êtres en présence, donne à ces moments toute leur efficacité qui autrement serait nulle. Je crois bien que tout analyste a pu constater combien les moments décisifs d'une séance, voire de toute une analyse, paraissent après-coup de l'ordre du simple bon sens... pourtant, nous savons que ces pensées toutes simples n'auraient été d'aucun secours à supposer qu'on aurait pu les dire lors d'une première rencontre, par exemple. Il faut tout le tissage du transfert et du contre-transfert et tout le travail de défrichage de la complexité pour que ces simples paroles pèsent d'un poids

décisif, appartenant alors à ce temps que Pontalis a récemment appelé — en s'inspirant de l'*Albucius* de Quignard —, la cinquième saison, celle de l'analyse[9].

Ces moments aussi rares que précieux sont ceux qui me semblent pouvoir amener une mutation de la plainte, le passage du pseudo-différend au litige, sans l'aplatissement, sans l'écrasement de l'espace du fantasme. C'est que l'analyste n'intervient pas alors comme un expert ; je ne deviens donc pas historien ou juge, comme je pouvais le craindre. Il y a une qualité émotionnelle de ces moments qui ne laisse, là-dessus, aucun doute. Nous sommes alors, patient et analyste, du même côté, tous deux dans la même barque, tous deux en train de tenter de construire désespérément une autre version de l'histoire, et tous deux aussi démunis, l'un n'en sachant guère plus que l'autre. Ou alors, tous deux aussi savants.

Dans les jours qui suivent de tels moments, il y a toujours une refermeture ; il y a parfois un retour en force du délire, ces temps forts du travail analytique étant réinterprétés comme des manœuvres planifiées par l'analyste, voire des séductions de sa part, ce qui, vu sous l'angle de la théorie de la séduction généralisée, n'est pas tout à fait faux[10]. Il y a en effet une séduction qui entre ici en jeu, mais au sens de la séduction originaire, c'est-à-dire une séduction à partir de ce qui chez l'analyste-mère opère en tant qu'*autre chose* et qui échappe à sa maîtrise, son propre inconscient. Ce n'est pas que l'analyste se soit embourbé dans son inanalysé : je voudrais ici souligner ce qui m'apparaît comme une différence fondamentale entre une réponse à partir d'un « plein » chez l'analyste, mais non-analysé, et qui est donc une répétition de sa part, et une parole qui naît *de novo,* dans le « creux » que, d'abord au cours de l'analyse personnelle de l'analyste, puis par son travail sur son contre-transfert face à tel patient particulier, aura pu s'aménager dans *cette* analyse particulière. C'est le travail d'écoute patiente, le défrichage et le décryptage de ce qui se présente comme « plein », qui conduit patient et analyste vers ce « creux » d'où émergeront la parole et l'affect qui donnent aux moments décisifs en question leur coloration inimitable.

Ces moments me semblent spécifier ce qui est efficace dans une interprétation ; dès lors, les différentes manières de la formuler comptent peu dans l'effet obtenu. La différence entre le travail avec la névrose et celui avec la psychose devient, dans ces moments, également secondaire. Mais si une

---

[9] J.-B. Pontalis, Conférence prononcée au Congrès annuel de la Société canadienne de psychanalyse, Montréal, Juin 1992.

[10] Je réfère ici évidemment aux travaux de Jean Laplanche, notamment *Nouveaux fondements pour la psychanalyse,* Paris, PUF, 1987.

différence subsiste, c'est encore dans la modulation qui sera faite de la plainte. Je ne voudrais pas généraliser, n'estimant pas possible de traiter un grand nombre de psychotiques en même temps et ne disposant donc pas d'un grand nombre d'exemples, mais ce que mon expérience m'a appris jusqu'ici, c'est non seulement que le problème de la pensée est central dans la psychose, mais que c'est surtout à partir de ce problème que va s'élaborer une modulation de la plainte. Je pense ainsi à un patient qui peut, après plusieurs années d'analyse, se passer de son délire dans la mesure où il est devenu capable, sans aucune formation en la matière, de philosopher ; et c'est une expérience émouvante de l'entendre élaborer patiemment une pensée qui vise à résoudre des questions philosophiques essentielles. Ces questions reprennent, bien entendu, sa problématique personnelle, mais à un niveau qui spécifie ce que j'appelais plus haut un différend universel ; du délire privé il passe alors à une méditation qui, contrairement à ce dernier, peut être partagée, discutée, éventuellement contredite sans que le système s'effondre, donc sans que la contradiction suscite chez lui de retrait autistique. C'est cela que j'appelle *modulation de la plainte,* forme manifeste d'une certaine sublimation pulsionnelle. Là-dessus, on pourrait, bien sûr, se contenter de rappeler l'analogie indiquée par Freud entre philosophie et pensée délirante, ou entre délire et théorie, et n'y voir rien de plus que cette analogie. Mais, d'une part, ne doit-on pas tous, chacun pour soi, secrètement ou devant témoins, résoudre d'une manière assez satisfaisante ce type de problèmes afin de pouvoir se constituer comme sujet ? D'autre part, si ce destin de la plainte a l'air d'une banale intellectualisation, ne devons-nous pas la contraster avec la pensée éclatée ou paralysée qui la précédait ? À la manière de Brassens, j'invoquerais pour le psychotique le droit de « mourir pour des idées, oui, mais de mort lente », quand on sait que l'autre destin possible est une mort psychique à plus ou moins brève échéance.

Je mentionnais plus haut la nécessité de ne pas écraser l'espace du fantasme. Cet espace est signalé, au bout de longues années, par les premiers lapsus, les premiers actes manqués qui indiquent l'activation d'une zone d'inconscient refoulé et qui sont apparus parallèlement à l'émergence d'une nouvelle activité de pensée. Intéresser le patient à ces lapsus sans qu'il les vive comme des disqualifications de toute sa pensée, c'est un autre aspect important du travail à ce stade de l'analyse. Rappelons à ce propos que tout le monde, analystes compris, ayant pris conscience d'un lapsus commis en public, se sent obligé d'en dire quelque chose qui répare la fuite narcissique ; pour le psychotique qui doute encore de sa capacité de penser, le problème est fortement amplifié, mais du même ordre.

*

Il sera devenu apparent que j'accorde une extrême importance à l'investissement par l'analyste de l'activité de pensée du patient psychotique. Cet investissement, dont nous avons vu les aspects de séduction inévitable, me semble agir comme une reprise, quelque étages plus haut, de la violence primaire théorisée par Aulagnier[11]. Ce qui ne nous étonnera guère si l'on songe que le plus gros du travail consiste en la perlaboration des violences secondaires destructrices vécues par le patient, violences dont le délire constitue, comme l'écrit Piera Aulagnier, une interprétation. L'investissement par l'analyste — en position de mère exerçant en ladite violence primaire —, du travail de pensée de son patient semble être la condition de ce travail sur les effets des autres violences.

Cela finit un jour ou l'autre par faire surgir à l'adresse de l'analyste des questions du type : « Comment faites-vous pour écouter des plaintes à longueur de jour ? » Il y a là sans doute une authentique sympathie, voire une compassion pour l'analyste, mais, venant d'un des plaignants, cette question me semble surtout viser le désir de l'analyste : « Quel plaisir ou quelle jouissance retirez-vous de ma souffrance, de la vôtre ? » On voit là se profiler un fantasme de type sado-masochiste où plaignant et analyste s'échangent tour à tour les rôles.[12] Cette question me semble dévoiler une dimension importante du transfert et signaler l'émergence d'une nouvelle problématique, résultat de l'élaboration faite jusque-là de tous les traumatismes secondaires, de toutes les blessures narcissiques, objets de litige ; élaboration qui aboutit à une interrogation plus essentielle : « Qui a désiré, qui a voulu *tout cela* ? » Le regard se tourne alors vers la mère à qui est adressée cette plainte impossible : « Pourquoi m'as-tu mis au monde ? » Différend universel, fondamental dirais-je aussi, puisque le tort évoqué — la mise au monde ou plus simplement la mise au monde-du-langage — est en même temps la condition sine qua non de la capacité de formuler la plainte.

Ainsi interrogée, la fonction maternelle est un bon exemple du paradoxe de Protagoras rappelé par Lyotard dans *Le Différend* [13]. Tout comme le sophiste,

---

[11] « Le phénomène de violence, tel que nous l'entendons ici, renvoie en premier lieu à la différence séparant un espace psychique, celui de la mère, où l'action du refoulement a déjà eu lieu et l'organisation psychique propre à l'*infans.* » P. Aulagnier, *La violence de l'interprétation,* PUF, Le fil rouge, 1975, p. 38. La violence primaire découle inévitablement de « l'ordre régissant les énoncés de la voix maternelle », ceux-ci témoignant « de la sujétion du Je qui parle à trois conditions préalables : le système de parenté, la structure linguistique, les effets qu'exercent sur le discours les affects à l'œuvre sur l'autre scène. » *o.c.* p. 37

[12] François de Carufel (« Le contre-transfert de base », in *Actes du colloque international « Nouveaux fondements pour la psychanalyse »,* à paraître aux PUF *)* a examiné ce qu'il y aurait dans la position et le travail de l'analyste, d'une sublimation du sado-masochisme tout particulièrement.

[13] J.-F. Lyotard, *o.c.*, p. 19-22.

mais justement sans sophisme de sa part, la mère est en effet en mesure de récuser la plainte : « Si je ne t'avais pas mis au monde, tu ne pourrais pas t'adresser au tribunal devant lequel tu entends me traduire.» L'argumentation de part et d'autre porterait alors sur ce qu'il en a coûté à la mère d'enfanter et d'élever son enfant, ou sur ce que l'enfant, de son côté, a subi de dommages au cours de sa vie, ou encore sur la question de la dette, etc. Cela demanderait une analyse très minutieuse. Je retiendrai ici seulement que le tort dénoncé par le plaignant peut conduire, en l'absence d'une médiation paternelle effective, à une situation critique. La mère est alors vécue comme la détentrice de la toute-puissance, seule porteuse du désir, celle qui a voulu « tout cela », exerçant sur l'enfant un sadisme inexplicable, un arbitraire total.

Maintenir ouvert l'espace du fantasme est alors un enjeu crucial. Pouvoir en référer au rôle du patient en tant que metteur en scène de son fantasme, pointant par là son propre désir, c'est une tâche extrêmement délicate mais inévitable. On voit dans maints faits divers que si le différend concernant la fonction maternelle est abordé comme un litige, mais en l'absence d'une élaboration fantasmatique et, en fin de compte, d'un travail de deuil, il peut se créer une situation dangereuse. C'est-à-dire que, l'espace du fantasme étant alors inaccessible, si le délire — que nous disions plus haut se maintenir dans la zone du différend, et plus précisément, d'un pseudo-différend — échoue, faute d'un cadre adéquat, à maintenir le drame dans les limites du discours, il y a risque de passage à l'acte. Ainsi un patient paranoïde était venu à son premier rendez-vous avec des découpures de journaux destinées à me faire mieux comprendre son cas. Ces découpures racontaient l'histoire sordide d'un autre patient, qui avait tué sa propre mère puis lui avait ouvert le crâne à la recherche de la « cellule du pénis » dont elle était censée l'avoir privé à sa naissance. Ce passage à l'acte meurtrier, faut-il préciser que c'est tout le contraire d'une modulation de la plainte ? De la plainte, c'en est plutôt la suspension, et son remplacement par une tentative d'obtenir, selon l'expression kleinienne, une réparation concrète.

Ces dernières considérations me semblent très importantes dans le travail avec la psychose. L'investissement par l'analyste de l'activité de pensée de son patient, c'est entre autres de pourvoir dans la mesure du possible aux défaillances de cette dernière, qui peuvent survenir en cours d'analyse et ouvrir la voie à des actes (généralement de type suicidaire). La question douloureuse qui se pose à l'analyste, et que je pose en terminant, c'est toutefois de savoir jusqu'où son investissement peut suppléer aux carences de son patient, jusqu'où il est licite de soutenir une plainte qui risque de s'épuiser... en actes. C'est la question des critères d'analysabilité dans les cas de psychose (si tant est que cela puisse se formuler de manière

opérationnelle), mais c'est surtout une question d'éthique pour laquelle il n'existe pas de réponses faciles. À une époque comme la nôtre, où l'efficacité thérapeutique se mesure en rapidité d'action — l'idéal en serait l'arc réflexe ! — et en maîtrise de comportements observables, il est certain qu'avec notre intérêt centré sur la reprise de possession de sa pensée par le psychotique, nous allons à contre-courant ; il ne manque d'ailleurs pas de braves gens pour s'en plaindre. Mais, à cette même époque où une classification de diagnostics (le DSM-III) est en train de devenir le principal manuel de psychiatrie et où le réductionnisme pharmacologique a la partie belle, donnant lieu trop souvent à des thérapies-réflexes, la psychanalyse n'aurait-elle pas à son tour de quoi porter plainte ?

DOMINIQUE SCARFONE